

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 4 mai 2021

SÉANCE SPÉCIALE

Séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 4 mai 2021 par visioconférence Zoom et diffusée simultanément sur le site web de la Municipalité, à compter de 19 h 30.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Bernard Vanasse	Présent
District 01	Sylvie Lemonde	Présente
District 02	Danielle Lanciaux	Présente
District 03	Jean-Pierre Charuest	Présent
District 04	Marc-André Desrochers	Présent
District 05	Benoît Bouthillette	Présent
District 06	Réjean Mégré	Présent
Total: 7	Présence : 7	Absence : 0

FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE

Le secrétaire-trésorier et directeur général, monsieur Philippe De Courval, agit comme secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du secrétaire-trésorier
3. Période de questions
4. Réfection du chemin de La Station – Contrat de laboratoire
5. Acquisition de gyrophares verts au Service sécurité incendie et formation
6. Période de questions
7. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Bernard Vanasse, préside la présente séance.

2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du secrétaire-trésorier

Le secrétaire-trésorier dépose le certificat de l'avis de convocation des membres du conseil pour la tenue de la présente séance.

3. Période de questions

4. Réfection du chemin de La Station – Contrat de laboratoire

163-2021-05-04

Considérant les travaux de réfection du chemin de La Station nécessiteront des analyses pour le contrôle des matériaux;

Considérant la demande de prix auprès de trois laboratoires spécialisés;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

IL EST RÉSOLU



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 4 mai 2021



No de résolution
ou annotation

- a. d'octroyer le contrat de laboratoire pour le contrôle des matériaux à Solmatech au coût de 13 888,70 plus taxes dans le cadre des travaux deréfection du chemin de La Station, selon la proposition OSC5060-21;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget des immobilisations 2021.

Adoptée à l'unanimité

cc : Solmatech
Travaux publics
Trésorerie

5. Acquisition de gyrophares verts au Service sécurité incendie et formation

164-2021-05-04

Considérant qu'il est souhaitable de diminuer le temps de réponse des services d'urgence en réponse au schéma de couverture de risques;

Considérant qu'un gyrophare vert permet d'identifier rapidement et facilement les intervenants en situation d'urgence et les rend plus visibles à longue portée, spécialement le soir et la nuit;

Considérant que les pompiers sont en possession d'un permis de classe 4A tel que nécessaire pour la conduite d'un véhicule d'urgence et afin de respecter le Code de la sécurité routière;

Considérant qu'une formation de l'École nationale des pompiers du Québec doit être donnée aux pompiers afin d'être éligible à l'utilisation du gyrophare vert et qu'ils devront s'engager à être conformes aux exigences de la loi;

Considérant que la Société de l'Assurance Automobile du Québec doit émettre un certificat d'autorisation et que celle-ci s'assure que le processus est complété et conforme;

Considérant que l'acquisition des gyrophares verts a été prévue au budget 2021;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Marc-André Desrochers
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'achat de 24 gyrophares verts au coût unitaire de 93,67 \$ du fournisseur Macpek pour un total de 2 248,08 plus taxes;
- b. d'autoriser l'inscription de 20 pompiers à la formation de l'École nationale des pompiers du Québec portant sur l'utilisation d'un feu vert clignotant au coût unitaire de 90,05 \$ pour un total de 1 801 \$ plus taxes;
- c. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 du service *Sécurité incendie*.

Adoptée à l'unanimité

6. Période de questions

Aucune question n'a été adressée.

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 4 mai 2021



No de résolution
ou annotation

7. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h 40.

Bernard Vanasse
Maire

Philippe De Courval
Secrétaire trésorier
Directeur général

Je, Bernard Vanasse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.